

RAPPORT 2018 DE LA FONDATION DES MARAIS DE DAMPHREUX (FMD)

La météo de 2018 est caractérisée par des précipitations relativement abondantes en hiver et un printemps précoce avec des alternances de périodes sèches et humides. Le mois de mai est relativement chaud et sec. De fortes précipitations ont lieu au début de juin, puis la chaleur et la sécheresse s'installent, pour tout l'été et le début de l'automne, avec parfois de rares pluies intermittentes.

Administration de la FMD

En 2018, la FMD fête ses 25 ans. De 1993 à aujourd'hui, pour tenter de sauver les étangs et bas-marais de Damphreux, les actions de la FMD ont le plus souvent dû être menées dans l'urgence, face à de multiples menaces et « freins ». Ces derniers sont venus généralement de « milieux officiels », n'appliquant guère ou pas du tout la législation issue de la votation de 1987, sur l'initiative sur la protection des marais dite de « Rothenthurm », acceptée par le peuple Suisse.

En plus des séances du bureau, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois en 2018, les 23 février, 30 juin, 19 octobre et 7 décembre.

La gestion des comptes de notre fondation s'effectue maintenant avec un logiciel de comptabilité performant. Ceci permet de faciliter le bouclage annuel, mais demande toujours un travail important à notre caissier, Michel Juillard.

Après de nombreuses démarches, le 10 juillet, par voie électronique, le Service de l'économie rurale (ECR) nous transmet le bilan écologique 2011 des Améliorations foncières (AF) de Damphreux. Ce rapport du bureau BIOTEC présente notamment les aménagements réalisés dans le cadre des compensations écologiques aux AF (haies, mares, etc.). Il nous paraît conforme à la réalité. Le syndicat d'amélioration foncière (SAF) de Damphreux sera dissout en 2019, 26 ans après sa création.

Gestion des propriétés FMD

Forêts, buttes et mares à Damphreux

Le programme « biodiversité en forêt » de la Confédération et du canton permet de recréer des lisières étagées. En Pratchie, sur les parcelles FMD n° 2228 et 2232, fin février – début mars, l'entreprise Denis Choulat de Courtemaîche est intervenue pour couper les arbres marqués par le garde forestier Pascal Girardin. Les troncs et branches de la parcelle n° 2228 ont été évacués par la forêt pour ne pas abîmer la prairie humide à orchidées.

Dans le cadre du même programme, fin février, dans la petite forêt de la parcelle n° 2232, l'entreprise BASA a creusé une mare dans le bas-fonds. Dans un premier temps, le matériel terreux a été déposé à côté pour essuyage. En mars, avec Michel Rebetz, nous avons déposé quelques pontes de Grenouilles rousses récupérées en aval de l'étang de Pratchie. Elles se trouvaient dans des zones qui allaient s'assécher. La mare fonctionne assez bien, elle garde l'eau au printemps jusqu'au début de l'été. En juin, elle est remplie de têtards qui se développent lentement en raison de l'ombre et des faibles ressources alimentaires. La mare n'est pas assez profonde. Elle s'assèche début juillet, avant que tous les têtards aient eu le temps de se métamorphoser. Un deuxième creusement est réalisé les 10 et 11 septembre. Les matériaux terreux ont été évacués et déposés sur les buttes pour

rétablir la hauteur initiale. En octobre, une stabilisation des parois des buttes est réalisée avec des nattes en coco.

En septembre 2018, au nord du container, la mare de la Chèvre Morte se retrouve à sec. Elle est agrandie pour éviter ce problème à l'avenir.

Malgré la sécheresse, la mare étanchéifiée de la cabane des Côtaies a bien retenu l'eau. L'alimentation par l'eau de pluie du toit est très bénéfique. En juillet – août, une importante population de Grenouilles vertes occupe la mare, jusqu'à 70 individus. Le Martin-pêcheur visite le site. Afin de cacher les observateurs qui s'approchent de la cabane, sur le chemin d'accès, une petite haie a été déplacée vers l'est. Une conduite électrique a été enterrée pour alimenter les fils de la clôture à partir de la batterie solaire posée à la cabane.

Coeuve, les Méchières

Du 3 au 5 septembre, sur ce site d'importance nationale pour la reproduction des Batraciens, « La Coeuvatte, IBN JU8101 », l'entreprise Ribeaud-Paysage Sàrl réalise les travaux d'étanchéification de trois mares, avec le système classique, performant et complet (treillis, feutre, bâche EPDM, feutre à nouveau, groise et quelques blocs calcaires). Elles sont remplies d'eau avec une pompe pour éviter les problèmes avec la nappe phréatique qui pourrait soulever l'infrastructure lors d'inondations (fig. 1).



Fig. 0. Travaux d'étanchéification aux Méchières, près de la Coeuvatte, septembre 2018



Fig. 2. Orchis à larges feuilles, 18 mai 2018

Site des étangs des Coeudres

En hiver, l'étang 3 a été remis en eau et l'étang 4 a été asséché.

Au coin sud-ouest de la parcelle n° 2208, au nord des étangs, un important tas de fumier provoque des écoulements de purin sur notre parcelle n° 2192. Une tranchée a été creusée pour limiter l'impact. Les tas de fumiers proches des étangs devraient être recouverts d'une bâche. Nous avons renouvelé notre demande dans ce sens à l'Environnement (ENV).

Le 18 mai, aux Coeudres, parcelle n° 2192, je compte vingt pieds d'Orchis à larges feuilles *Dactylorhiza majalis* au nord-ouest de l'étang 1, cinq au nord du même plan d'eau et une dizaine au nord de l'étang 5, côté Fontaine au Roi (fig. 2). Certains sont déjà en fin de floraison.

En fin d'été 2018, malgré le déficit majeur de précipitations, les 3 sources à l'est des Coeudres continuent de couler. Celle de la Chèvre Morte s'assèche presque complètement, le ruisseau en aval des étangs également.

En août, le niveau d'eau de l'étang 2 a été abaissé créant de vastes vasières favorables à l'alimentation des Limicoles en escale.

Dès le mois d'août, pour contenir la végétation exubérante des rives d'étang, l'usage de petites vaches (moins de 450 kg) se poursuit. Une Highland et 6 Hinterwald ont pâturé hors surface agricole utile. La pâture par 7 chevaux Pottok et 14 vaches Salers (sur les surfaces en prairie extensive) a débuté en septembre.

Comme ces 3 dernières années, les conditions de sécheresse de fin d'été et de début d'automne ont limité l'impact du piétinement sur les rives et les digues.

Le remplacement des 2 îlots en troncs flottant, bien abîmés, par des plateformes flottantes recouvertes de gravier est en route (demande de permis). Le remplacement aura probablement lieu durant l'hiver 2018/19.

Le 24 novembre, des membres de la SSNPP, du WWF et du Conseil ont coupé des arbustes envahissants sur les rives d'étangs.

Bas-marais de Pratchie et chemin n° 14

Le 10 avril, une séance a lieu à l'ENV à St-Ursanne pour lancer le plan de gestion de Pratchie. Le bureau LIN'eco a été choisi par le canton. Sous la supervision de Philippe Grosvernier et de Célien Montavon, Mme Elisabeth Comtesse sera responsable des relevés de terrain. À l'initiative de Philippe Grosvernier, au niveau de la parcelle FMD n° 2228, au travers de l'ancien chemin n° 14, une étude des flux hydriques est lancée par le Centre d'hydrogéologie d'UNINE (CHYN). Elle est financée par l'OFEV. Les expériences de mesures ont lieu du 15 au 18 mai (fig. 3). Le constat est évident : l'ancien chemin ne laisse pas passer l'eau. Le coffre tassé par les machines et colmaté par les fines est devenu imperméable, comme nous l'avions toujours dit. Des mesures seront réalisées en mai 2019 pour tester la perméabilité du nouveau chemin, construit avec des traverses CFF « béton-métal » enfouies dans du sable et posées sur un coffre en ballast.



Fig. 3a et 3b. Mesures des flux hydriques au travers de l'ancien chemin n°14 de Pratchie, 15 au 18 mai 2018

Vu les bonnes conditions du printemps (faibles précipitations en avril-mai) les travaux du chemin n°14 reprennent la semaine du 7 mai. La première séance de chantier a lieu le 8 mai. La coordination entre l'entreprise BASA et le Centre d'hydrogéologie d'UNINE (CHYN) se passe bien (fig. 3a et 3b). Des hectolitres d'eau sont amenés sur le terrain pour les expériences. Le conducteur des travaux du bureau Buch et Plumey ainsi que les représentants FMD (Michel Rebetez, Jean-Pierre Egger et Philippe Bassin) apportent leurs compétences et leurs connaissances pour mettre en place des solutions acceptables par

tous. La pose des traverses CFF se passe bien, grâce à l'ingéniosité d'Ernest Amstutz de l'entreprise BASA (fig. 4). De plus, Le chemin groisé GR54, avec un passage à gué goudronné, est mis en place.



Fig. 4 Construction du chemin groisé avec les traverses CFF en béton-métal



Fig.5 Érosion sur les terrains en maïs

La mise en place se termine le 8 juin. Le résultat paraît concluant, l'eau passe sur et sous le chemin. L'ancien tracé, qui faisait barrage et déviait les eaux vers l'ouest, est défoncé et le coffre évacué. De la terre est mise en place avant des semis de prairies extensives. Pour les terrains FMD, dans le bas-marais, il reste les problèmes d'érosion (fig. 5) et d'arrivée de produits phytosanitaires (engrais...).

Suite à de violents orages, du 9 au 14 juin, une forte érosion et des ruissellements superficiels chargés de de terre sont constatés, notamment sur les terrains en maïs (fig. 5). De notre point de vue, il ne devrait plus y avoir de culture de maïs dans le bassin versant, proche de ce bas-marais d'importance nationale.

Une jachère tournante favorable aux vanneaux et aux lièvres est à mettre en place au sud du chemin, sur la zone tampon (ZT) de la partie de l'ancienne parcelle n° 2229 devenue propriété FMD, suite à un échange.

En juin 2018, suite au curage de l'étang de Pratchie, nous avons reçu du bureau MFR le résultat des analyses des vases pour connaître les parts de matières organiques et minérales des vases. Ces données pourront être utiles pour voir l'impact de l'érosion dans le remplissage de l'étang.

En mai, devant la Voivre (parcelle n° 2228), environ 600 Orchis à large feuilles, *Dactylorhiza majalis*, ont été dénombrées. Une belle floraison est observée dans le bas-marais, au sud du chemin n° 14 mais une certaine diminution est constatée. Les linaigrettes *Eriophorum angustifolium* ne sont plus observées.

En fin d'été, en Pratchie, toutes les sources se tarissent et le niveau de l'eau de l'étang baisse drastiquement en août, pour s'assécher en septembre.

Lugnez, étang au nord de la forêt de la Voivre

Le 20 mars, la demande de permis de construire, préparée par BIOTEC, a été déposée et signée au bureau communal de Lugnez. L'idée d'un étagement de la lisière est évoquée. Elle sera retenue en mai, avec également l'accord d'un voisin, pour la partie Est. Pascal Girardin et Noël Buchwalder supervisent ce dossier. Selon le vœu de la commune, le chemin entre les deux étangs sera remis en état après les travaux. Suite à la demande de la commune, la FMD a notifié par écrit qu'elle ne demanderait pas de zone-tampon dans le secteur. La législation en vigueur pour le cours d'eau sera appliquée. Dans le délai légal,

une seule opposition à la demande de permis de construire est déposée. Suite à celle-ci, le 22 août, une séance de conciliation a lieu à Lugnez. Beaucoup de personnes sont réunies. Les longues discussions sont bien menées par la Section des permis de construire (SPC). Des explications cohérentes sont données par les promoteurs du projet. Ces informations permettent d'arriver au retrait de l'opposition. Le 14 septembre, une séance a lieu sur le terrain pour lancer l'appel des demandes d'offre. Après la fauche effectuée par l'entreprise Ribeaud-Paysage Sàrl, les travaux de génie civil débutent le 24 septembre avec l'entreprise BASA. Grâce à la sécheresse, ils avancent vite et se terminent fin octobre.

Bonfol, les Queues-de-Chat (QdC)

Pour qu'elles restent fonctionnelles, les barrières ont été dégagées de la végétation (ronces, branches de saules, ...) sous la supervision de l'ENV. Dès juillet et jusqu'au 1^{er} septembre, les Pottok ont séjourné sur le site, surtout dans la partie nord.

Leur action d'ouverture du milieu est spectaculaire. En juillet, les petites vaches de Joan Studer ont également été mises en pâture. Elles sont déplacées à Damphreux en août.

À la fin de l'été, le Service des infrastructures (SIN), en collaboration avec l'Office de l'Environnement (ENV), a lancé les travaux de revitalisation du site sous la supervision de BIOTEC et de la FMD (compensation A16). L'aménagement de la piste de chantier débute le 28 septembre. Elle deviendra un chemin de remaniement. Ici aussi, grâce aux terrains exceptionnellement secs, les travaux de génie civil avancent vite et bien et se terminent fin octobre.

Autres projets FMD en cours

Concept visiteurs

Les deux cabanes d'observation connaissent un grand succès. Sur *ornitho.ch*, les listes d'oiseaux observés aux étangs continuent de s'allonger.

Pour les visites guidées, une collaboration avec Jurassica Museum a été initiée avec la signature d'une convention.

Malheureusement, des visiteurs non autorisés et non respectueux continuent d'arpenter les digues ce qui provoque l'envol des oiseaux et le mécontentement des observateurs bien à l'abri dans les cabanes.

Cigognes blanches

En Ajoie, 2018 est une année exceptionnelle. Le nombre de couples nicheurs explose : 10 à Porrentruy, 1 à Coeuve, 3 à Damphreux, 1 à Vendlincourt donc 15 au total. En tout, 30 jeunes sont bagués, 3 vont mourir avant l'envol (2 à Damphreux et 1 à Porrentruy).

Catherine Rebetez succède à Robert Schoop pour le baguage des jeunes Cigognes blanches nées dans la région (fig. 6).



Fig. 6 Bagueage de 5 jeunes cigognes à Porrentruy, terrain de la ferme Fleury.

Porrentruy, En Roche de Mars : Très tôt, en mars, les 2 couples de l'année passée (n° 1 et n° 8) se cantonnent (un sur la plateforme, l'autre sur le nid du pin occupé en 2017). Ils sont rejoints par un groupe de 16 cigognes en retour de migration qui s'installent dans le secteur (fig. 7). Une grande animation « noire et blanche » se mêle à la colonie d'une bonne vingtaine de Hérons cendrés. Les interactions interspécifiques sont nombreuses, mais vu leur nombre les Cigognes blanches paraissent s'imposer. Certaines rechargent d'anciens nids de hérons, d'autres construisent de nouveaux nids sur des pins et finalement un couple construit sur une grue de l'entreprise Perrin. Pour beaucoup, il s'agit probablement de jeunes oiseaux et certains couples semblent avoir de la peine à se fixer (parfois des changements de nids sont constatés). Au total, 8 couples de cigognes débutent l'incubation sur les pins, dans et à côté de la colonie de Hérons cendrés. « Camino », une cigogne suivie par géolocalisateur, depuis le 17.06.2016, fait partie du groupe. Elle est née à Kaiseraugst et porte la bague n° 4490 à la patte droite. Elle élève des petits dans un nid sur un pin. Il s'agit d'un individu précoce, car il est rare qu'un oiseau élève des jeunes lors de sa 2^{ème} année de vie. Sur les 10 couples, les deux « anciens » nichent tôt et avec succès : le 1^{er} élève 5 jeunes (fig. 6) sur la plateforme (bagués le 8 juin, 1 mort le 28 juin) et le n° 8 élève 4 jeunes. Le couple le plus à l'est (n° 6) échoue rapidement, probablement en raison de dérangements pendant la couvaison. Le n° 5 a des petits, puis plus rien. Le 21.06, il reste 6 couples avec petits sur les pins. Ce jour-là, trois puis deux jeunes sont bagués sur 2 nids différents, avec le petit camion grue de l'entreprise Gyger. Le 28.06, 2 jeunes sont bagués sur le pin le plus au nord. Un œuf stérile est retrouvé. L'opération a été réalisée par 2 « jeunes » experts de la grimpe : Michel Rebetz et Marcel Challet. Un 10^{ème} couple s'est installé tardivement sur la grue de l'entreprise Perrin. Il a été filmé avec 3 œufs par un drone de la RTS. Le 16 juin, le nid est abandonné. Donc au final, 3 couples ont échoué dans cette « colonie ». Les derniers jeunes sont bagués le 30.06 avec le grand camion grue de chez Gyger (fig. 8a et 8b).



Fig. 7 Le retour des cigognes



Fig. 8a. et 8b. Bagage des derniers jeunes en présence du maire de Porrentruy et de Michel Juillard, 30 juin 2018

Dampfreux : La caméra (Webcam) a été enlevée en raison de la réfection du clocher. Le 21 février, un accouplement est observé pour le couple au sud-est de l'étang 2. La paire de l'église occupe aussi très tôt le nid sur le toit et élève 1 jeune, bagué le 30 mai. Sur les plateformes à l'est de l'étang 2, le couple sud-est élève 3 jeunes et celui du nord 2. Ils sont bagués le 8 juin avec l'aide du « Manitou » de l'entreprise Babey Sàrl. Les deux jeunes du nid nord-est meurent après les violents orages du 9 au 14 juin.

Coeuve : Un couple couve puis abandonne le nid, peut-être suite à des dérangements humains.

Vendlicourt : Une nouvelle caméra (Webcam) a été installée sur le clocher de l'église de Vendlicourt. La connexion internet a été difficile à réaliser et les images sont visibles sur notre site seulement en juin. Avant la ponte, le couple de l'année passée (reconnaisable aux bagues) a probablement été chassé du site par un « nouveau » couple (avec d'autres bagues) qui élève 3 petits. Les cigogneaux sont bagués le 26 juin, en présence d'une foule considérable (fig. 9a et 9b). L'apéritif est généreusement offert par la commune.

La fin de l'été se caractérise par un important passage avec escale en Ajoie. Par exemple, le 30 juillet de nombreuses cigognes se posent sur les bâtiments du Lycée à Porrentruy.

En 2018, la cigogne « Porrentruy » reste cantonnée au Portugal, avec des déplacements dans la partie sud-ouest du pays.

En août - septembre, la cigogne « Camino » est retournée en Catalogne (Espagne), à l'ouest de Barcelone.



Fig. 9a. et 9b. Bagueage des 3 cigogneaux à Vendlincourt par Marcel Challet, 26 juin 2018

Projet « Retour des Vanneaux huppés » à Dampheux

Pour ce projet, la visite au Wauwilermoos du 19 avril 2018 a été très instructive pour les représentants FMD et Pro Natura (Marc Tourette). Nous avons été très bien reçus par la Station de Sempach (SOS) et étions piloté par Petra Horch. Les premières éclosions de vanneaux ont eu lieu le même jour. Nous pouvons constater que ces Limicoles nichent toujours dans des secteurs avec une végétation peu dense et très basse : bord de mares décapés à la rétro, jachère tournante adaptée, culture de carottes., etc. Une jachère spéciale « vanneaux » n'a pas été semée en 2018 à Dampheux. Nous avons entrepris les démarches trop tard et la sécheresse ne laissait guère d'espoir aux semences. Le semi doit en effet se faire de fin juillet à début août. Le projet a été reporté à l'année prochaine. Le maire a été informé. Comme dans les cantons de Lucerne et du Valais, les services cantonaux et la commune devraient collaborer en lien avec le réseau écologique Vendline – Coeuvalte. Dans le Chablais valaisan le projet de revitalisation du marais des Rigoles de Vionnaz fait partie du réseau écologique lancé en 2014. Des mesures favorables aux vanneaux ont été prises et la population augmente

Divers

Observations ornithologiques aux Coeudres

Les espèces habituelles sont bien présentes : Grèbe castagneux, Grand Cormoran, Canard colverts, Sarcelle d'hiver, Grande Aigrette, Cigogne blanche, Héron cendré, Milan royal et noir, Foulque macroule, Gallinule poule-d'eau, Vanneau huppé, Bécasseaux (variable, minute), Chevaliers (aboyeur arlequin, culblanc, gambette, guignette et sylvain), Courlis cendré, Petit Gravelot, Bécassine des marais, Combattant varié, Bruant des roseaux, Mouette rieuse, Bergeronnette printanière, Rousserole effarvate, Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur et Martin-pêcheur. En 2018, plusieurs espèces plus rares sont observées avec notamment 1 **Bruant ortolan**, 2 **Sternes caspiennes**, 13 **Pluviers dorés**, 4 **Goélands bruns** et 1 **Goéland cendré**, Canards chipeau et souchet, Sarcelle d'été, Cigogne noire, Faucon hobereau, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Busard des roseaux, Balbuzard pêcheur, Lorient d'Europe, **Pie-grièche grise**, environ 80 **Guêpiers d'Europe**, Tarier des prés et Traquet motteux.

Le couple de Cygnes tuberculés a réussi sa nidification aux Coeudres (étang 1) avec 2 petits au final. Les exotiques Ouettes d'Egypte, mais surtout les Tadornes casarcas s'observent toujours très régulièrement.

Batraciens

Les barrages sont installés du 15 février au 6 avril 2018. Au total 2253 individus ont été capturés, déterminés et relâchés. Édouard Roth constate une baisse importante chez les espèces habituellement les plus fréquentes, comme le Crapaud commun. La diminution est surtout marquée chez les Grenouilles rousses : 573 contre plus de 2000 les années précédentes. La proportion de 40 % de mâles laisse supposer qu'une partie de ceux-ci ont migré avant la pose des barrages. 12 Tritons lobés et 9 Rainettes vertes ont été capturés. À notre demande, le 24 avril, le Service des infrastructures (SIN) organise une séance « crapauducs », avec l'ENV et la FMD. Elle a lieu à Delémont. Le dossier est relancé avec de nouvelles idées. Le SIN et l'ENV vont reprendre contact avec les opposants et essayer de faire avancer le dossier. En cas d'impasse, une procédure d'expropriation pourrait être lancée.

Le 28 mars, visite de Jérôme Pellet du Karch aux Coeudres car les étangs (IBN JU8700) ont été choisis par le Service conseil de la Confédération qui s'occupe du suivi des sites de reproduction des Amphibiens. Un travail de cartographie (plan des étangs, végétation...) et d'évaluation des habitats sera réalisé.

Avec le chaud, en avril, nous assistons à un début précoce des coassements des Rainettes vertes avec 6 mâles chanteurs à Coeuvre le 6 avril. Ils sont encore 3 le 24 avril mais, ici, la reproduction échoue en raison de l'assèchement rapide des mares. Fin avril, en sauvetage d'urgence, des centaines de pontes de Grenouilles rousses sont déplacées, depuis les gouilles en voie d'assèchement, à l'est de l'étang Bernard, vers la mare FMD, le ruisseau de la Fontaine de Beurnevésin et dans la mare des Côtaies, à Damphreux. À noter, la découverte d'une ponte albinos. Le 24 avril en soirée, 30 mâles chanteurs de Rainettes vertes sont entendus aux Méchîles, 10 à Lugnez, au moins 100 aux Coeudres, 30 En Pratchie et environ 15 aux Queues-de-Chat à Bonfol.

Mammifères

Comme en 2017, aux Coeudres, les Ragondins ne s'observent plus mais les Rats musqués sont toujours bien présents. Un renard fréquente régulièrement le site. Le chat sauvage a été observé par la famille Lovis, à proximité des étangs.

Remerciements

Je remercie chaleureusement Édouard Roth, du SIN, pour la transmission de ses observations Batraciens ainsi que Michel Juillard pour la relecture et les améliorations de mon texte.

Philippe BASSIN
Président de la FMD